

**19 septembre 1972, Québec**

**Conférence de presse pour l'annonce de la Cartonnerie Cabano**

M. BOURASSA: D'accord, il me fait plaisir de saluer le ministre de l'Expansion régionale, de même que le vice-premier ministre et le ministre responsable de l'ODEQ, de même que les députés de la région et, évidemment, de vous dire la raison d'être de cette conférence de presse qui est évidente pour tous. C'est que, grâce à la collaboration du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral, la cartonnerie de Cabano pourra maintenant démarrer. Les contributions de part et d'autre peuvent se résumer de la façon suivante: Vous avez une participation capital-actions de la Société de développement industriel au montant de 1 500 000 \$, une participation de Rexfor pour fins de revente aux actionnaires de 1 800 000 \$. Vous avez une garantie de prêt jusqu'à concurrence de 156 00 000 \$. Vous avez également une participation capital-actions de la part des gens de la région et vous avez une subvention qui se chiffre à 10 000 000 \$ soit 53 00 000 \$ du ministère et 4 700 000 \$ en vertu du fonds de développement régional, c'est-à-dire d'une entente Canada-Québec.

Ceci se trouve à résumer, c'est-à-dire 7 500 000 \$ de capital-actions, un emprunt de 19 500 000 \$ et une subvention de 10 millions \$, soit un total de 37 000 000 \$, des immobilisations de 33 000 000 \$ et un fonds de roulement de 4 000 000 \$. Ceci résume, je crois, les données ou les chiffres principaux pour ce qui a trait aux différentes participations, que ce soit des gouvernements ou des intéressés. Ce qu'on peut dire également, c'est que l'augmentation de la subvention se trouve à augmenter le rendement sur l'investissement par rapport à ce qui avait déjà été annoncé, de 8,1 % à 8,6 % et le rendement aux actionnaires de 10,8 % à 12 %. C'est-à-dire que la rentabilité de l'entreprise se trouve à être accrue. Quant au gouvernement du Québec, ce dernier avait déjà garanti le déficit de fonds de roulement pendant les cinq premières années d'opération. Ceci équivalait à une garantie du prêt pendant cette même période, c'est-à-dire la période initiale, qui est habituellement la plus difficile. Alors, nous garantissons maintenant pour dix ans, c'est-à-dire les cinq années subséquentes au lieu de cinq ans, à toutes fins pratiques.

Et, de son côté, le gouvernement fédéral se trouve à augmenter sa subvention. Alors, voilà, messieurs, les principales données. Je suis convaincu qu'après la lecture du communiqué, vous aurez d'autres questions à poser, soit à moi-même, à M. Marchand ou à mes collaborateurs. Je voudrais signaler les dirigeants de la Société populaire de même que l'arrivée de mes autres collaborateurs et les hauts fonctionnaires.

M. PICARD: J'aurais une première question à poser au premier ministre, s'il vous plait. M. Bourassa, est-ce que vous pourriez nous dire, à quel moment, quel jour précis, a-t-il réalisé l'accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada concernant ce détail des participations financières de chacun?

M. BOURASSA: Le ministre de l'Expansion économique régionale ... nous avons annoncé, nous, notre participation. M. Marchand en a discuté avec ses collègues et nous sommes venus à la conclusion qu'une nouvelle formule serait préférable. Nous en avons discuté la semaine dernière. Quel jour précis, moi j'ai donné mon accord à la nouvelle formule au début de la semaine dernière, mon accord de principe. Il restait à préciser davantage où trouver les fonds additionnels pour la subvention. La semaine dernière, le jour précis. Vous pouvez

donner un accord de principe que j'ai fait au début de la semaine. J'ai communiqué avec M. Marchand lundi ou mardi.

M. PICARD: Mais c'est sûrement depuis le 1er septembre.

M. BOURASSA: Oui. Sur la nouvelle formule, oui.

UN JOURNALISTE: Est-ce qu'on pourrait savoir, M. Bourassa, pourquoi il y a eu un changement? Au début, c'était Ottawa qui devait endosser l'emprunt à long terme. On se rend compte maintenant que c'est le gouvernement du Québec qui le fait.]

M. BOURASSA: Nous avons pensé, il nous paraissait préférable, M. Marchand pourra compléter mes remarques sur cette question, que nous, nous assumions de toute façon une garantie pour les cinq premières années dans le cas du fonds de roulement, qui sont les années les plus difficiles normalement, comme je viens de vous le dire. Et il y avait un problème de taux de rentabilité qui se trouvait posé. Cette rentabilité, je vous ai donné les chiffres tantôt, se trouve à être accrue par la hausse de la subvention du gouvernement fédéral. Disons que la nouvelle formule qui a été décidée entre les deux gouvernements semble une formule préférable pour les deux gouvernements à celle qui existait auparavant. Je ne sais pas si M. Marchand voudrait compléter.

M. MARCHAND: Oui. Mais enfin, sur la première formule, d'ailleurs, ce n'est pas le gouvernement provincial qui est à blâmer, c'est moi, c'est vrai que j'ai suggéré à un moment donné que le gouvernement provincial garantisse, enfin, couvre les pertes de l'entreprise. Parce que, pour nous, ce n'était pas rentable tel que c'était présenté. Maintenant, en augmentant la subvention de la façon dont on le fait, on pense qu'il y a là une chance de survie très convenable. La formule de couvrir les pertes peut conduire aussi à l'irresponsabilité. Enfin, indépendamment de ceux qui vont diriger l'entreprise, ils pourraient toujours dire que le gouvernement provincial va garantir les pertes, alors, qu'on fasse de l'argent ou non, qu'on soit efficace ou non, cela n'a pas d'importance puisque le gouvernement garantit les pertes. Nous avons donc jugé, et je ne blâme pas le gouvernement provincial, contrairement à ce qui a été répété à un moment donné, c'est moi qui avais fait la suggestion et je trouve que c'est une mauvaise suggestion. C'est aussi simple que cela et c'est la raison pour laquelle nous sommes revenus à l'autre formule, c'est-à-dire essayer de voir si le gouvernement provincial pouvait garantir les emprunts mais se retirer de la garantie de prêt et, en même temps; moi, augmenter la subvention de façon à ce que l'entreprise soit plus sûrement rentable. C'est ainsi que cela s'est passé. Il n'y a pas eu d'autres mystères.

M. PICARD: Une question, M. Marchand. Est-ce que vous pourriez nous expliquer...

M. MARCHAND: Mon discours d'hier soir.

M. PICARD: Non, cela est correct. Est-ce que vous pourriez m'expliquer comment il se fait que la convocation à cette conférence de presse provient des bureaux d'information du Parti libéral du Canada plutôt que des bureaux d'information de votre ministère?

M. MARCHAND: Si c'est ce qui est arrivé, cela s'est mal fait. Je regrette. M. PICARD: Je l'ai ici, en avant.

M. MARCHAND: Oui, oui. Je ne vous en blâme pas. Si cela s'est fait par le parti libéral, je, le regrette. Mais ce n'est pas une question du parti libéral, c'est le ministère. Le parti libéral n'a rien à faire avec cette question.

M. TREPANIER: Vous en êtes sûr?

M. MARCHAND: Oui, moi, j'en suis sûr.

M. TREPANIER: Moi, j'ai une tête de cochon. Je n'en suis pas sûr.

JOURNALISTE: Est-ce que la subvention sera versée avant le 30 octobre?

M. MARCHAND: Non.

JOURNALISTE: À cause des élections,

M. MARCHAND: Bien oui, mon Dieu. Ne me dites pas que vous venez de trouver cela. Bien non, ce ne sera pas versé avant le 30 octobre. C'est plat, hein? Peut-être avant l'autre élection, on ne sait jamais. Car c'est ce qui est important, dans l'affaire de Cabano. On a tout calculé pour que cela arrive avant les élections. Il y a quinze gars qui travaillent sur cette question depuis au moins un an.

M. TREPANIER: Vous allez reprendre votre discours d'hier.

M. MARCHAND: Oui Je peux très bien le faire. Je peux avoir au moins ma tête de cochon autant que la vôtre, d'ailleurs. Enfin, continuons. Non, excusez-moi donc, la convocation, cela m'intéresse. Comment se fait-il que vous ayez une convocation du parti libéral? Cela n'a aucun sens.

M. PICARD: C'est cela, ici. C'est marqué: Normand Jutras, directeur de l'information du parti libéral du Canada.

M. MARCHAND: C'est ainsi que vous avez été convoqué?

M. PICARD: Bien, moi, c'est ainsi que j'ai été convoqué.

M. MARCHAND: Je le regrette.

M. BOURASSA : Ce n'est pas la seule convocation que vous avez reçue.

M. PICARD: Non. Peut-être qu'ici, au Parlement, il y a eu une autre convocation.

M. MARCHAND: Ah. Vous n'en parlez pas, de celle-là. Elle ne vous intéresse pas.

M. PICARD: Bien, moi, je parle de celle que j'ai reçue. Sur un autre sujet, il y a environ quelques mois, au printemps, M. Marchand, il semblait que le gouvernement fédéral projet. J'aimerais savoir de façon précise qu'est ce qui permet maintenant,

aujourd'hui, de dire que ce projet est rentable alors qu'il y a une couple de mois, vous aviez des doutes.

M. MARCHAND: C'est cela. Si on ne le fait pas, on se fait engueuler et si on le fait, on se fait engueuler aussi. Seulement, je vais vous dire pourquoi il y a une différence. C'est que là, sous la nouvelle formule, nous augmentons la subvention que nous donnons à l'entreprise, à la cartonnerie. C'est-à-dire que nous l'augmentons en valeur stricte, c'est 1 500 000 \$ de plus. Bien, cela fait une différence sur la rentabilité, cette augmentation, non? Cela ne veut pas dire 20 % de plus, mais cela veut dire que cela rend l'entreprise moins marginale. Et c'est pour cela que nous avons agi ainsi. Il y a donc 1 500 000 \$ sur lequel

M. GUAY: Une subvention plus forte, c'est ça?

M. BOURASSA] Il y a d'autres engagements aussi.

M. MARCHAND: Oui, moins risqués même.

M. GUAY: Donc, cela aurait été moins risqué, au printemps, si la subvention avait été immédiatement plus forte.

M. MARCHAND: C'est sûr que si on avait tout payé, il n'y aurait pas eu de risque. Voyons, il n'y a aucun doute. Seulement, ce qui se fait à l'heure actuelle, c'est en dehors des normes. Vous trouvez cela drôle mais cela ne l'est pas tant que cela. Moi, je ne trouve rien de drôle là-dedans. Nous, en vertu de la Loi des subventions, nous pouvons donner 5 200 000 \$ ou 5 300 000 \$. C'est le maximum en vertu de la loi. Le reste, on le trouve dans l'entente FODER, c'est une entente entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral et on va là chercher ce qui fait la différence. Quand on a discuté au printemps, il n'était pas question de toucher à l'entente FODER et c'est pour cela qu'objectivement, si nous considérons exclusivement la subvention que nous pouvions donner en vertu de la Loi sur les subventions, à ce moment-là, cela nous apparaissait non rentable et très marginal et la, sous la nouvelle formule, on, pense que c'est possible, C'est tout.

M. GUAY: Est-ce la première fois que le ministère de l'Expansion régionale va subventionner une entreprise?

M. MARCHAND: De cette manière, à ma connaissance, oui. avait de sérieux doutes sur la rentabilité de ce projet, sur les capacités de réaliser ce l'entreprise n'aura pas à payer d'intérêts et enfin, ce ne sera pas une dette, quoi?

UN JOURNALISTE: M. Marchand, est ce que l'Association des producteurs de pâtes et papiers a eu souvent, a eu quelquefois des rencontres avec des gens de votre ministère avant que la décision soit prise et jusqu'à quel point leurs interventions ont-elles pu modifier l'accord initial qui fait qu'aujourd'hui, le gouvernement fédéral est absolument retiré de toute, espèce de forme de garantie au point de vue emprunt?

M. MARCHAND: À ma connaissance, je ne sais pas si l'Association ou des compagnies de pâtes et papiers ont, rencontré des gens dans mon ministère. Cela peut être dans la, partie romanesque de l'affaire. Quant à moi, je n'en ai jamais rencontré. Ils ne sont jamais

venus me voir. Il n'y a jamais personne qui m'a dit qu'il y avait ... Il y a eu des représentations, j'ai vu, des déclarations de l'Association des pâtes et papiers qui était opposée à cela.

UN JOURNALISTE: N'y a-t-il aucune espèce de pression auprès des gens de votre ministère?

M. MARCHAND: Ah! s'il y a eu des pressions, je l'ignore, monsieur. Il y a toujours des pressions sur un gouvernement, que ce soit des syndicats, de la population, des municipalités. C'est plein de pressions, un gouvernement. Ce n'est rien de nouveau.

JOURNALISTE: Mais ce que je vous demande, ma question, est ce que ces sont l'une des raisons qui ont fait que vous ayez changé votre décision?

M. MARCHAND: Vous ne le croirez pas, mais je vais vous dire non parce que la réponse, c'est non. O.K.?

M. BOURASSA: Il y a aussi eu depuis le printemps des engagements qui ont été précisés dans le cas de Sybeta, de Brock Containers et de Cofinanco. C'est aussi un élément qui a pu favoriser la décision des dernières semaines.

M. PICARD: Est-ce que la raison que vous nous avez donnée tout à l'heure, c'est-à-dire l'augmentation de la subvention par votre ministère, est à vos yeux la seule raison...

M. MARCHAND: Il n'y en a pas d'autres. C'est ce qui a modifié l'attitude de mon ministère et non parce qu'on y va avec un grand emballement. C'est simplement à cause du problème social qu'il y a à Cabano. Et enfin, disons qu'on a assumé le risque parce qu'il y a des problèmes sociaux à cet endroit qui n'existent pas ailleurs. Et avec l'augmentation de la subvention, on pense qu'il y a une chance raisonnable. Normalement, si cela avait été une entreprise capitaliste comme IBM ou ITNT, elles ne l'auraient pas. C'est difficile à comprendre; mais c'est vrai.

M. GUAY: Justement, M. Marchand, est ce que vous croyez que cela puisse être un précédent? Est-ce que vous croyez qu'il puisse se créer d'autres sociétés du genre ailleurs au Canada ou dans la province?

M. MARCHAND: Il se peut, c'est sûr. Chaque geste que nous posons ne se fait pas en pressions cachette, d'ailleurs. Vous allez nous le rappeler, d'ailleurs, dans un an ou deux. C'est sûr que c'est un précédent. Et après? Ça ne sera pas le premier qu'on va créer, non?

M. PICARD: Est-ce qu'on pourrait savoir pour quelle raison, dans ce cas-ci, vous préféreriez ne pas garantir le prêt? Pour quelle raison, cette fois ci, le gouvernement fédéral ne préférerait-il pas donner la garantie de prêt mais préférerait que ce soit un autre gouvernement qui la donne?

M. MARCHAND: Parce que cela n'est pas dans nos habitudes de le faire. C'est que lorsqu'on donne une subvention, lorsqu'on donne le maximum de subvention, il est très rare qu'en même temps, on garantisse les prêts. C'est tout.

UN JOURNALISTE: Mais est ce qu'il n'y avait pas là un précédent intéressant à créer?

M. MARCHAND : Qu'est-ce que cela vous fait, ça? Est-ce que l'usine de Cabano va partir, comme cela? Laissez donc faire le reste.

UN JOURNALISTE: Mais c'est important de savoir, des niveaux du gouvernement, lequel va être directement impliqué dans l'affaire.

M. MARCHAND: Ah! on est directement impliqué. Donner 10 millions \$.

UN JOURNALISTE: Parce qu'actuellement mon jugement de la situation, c'est que le tout le monde gouvernement fédéral a l'air généreux avec une subvention considérable, l'admet, mais il se met pas plus les mains. Il donne sa subvention et il se retire. Et là, le Québec endosse. C'est à ce niveau...

M. BOURASSA: Québec reçoit la subvention. C'est assez important encore. Et qu'on augmente la rentabilité et au niveau des investissements, au niveau du rendement pour les actionnaires. Je pense que ...c'est une formule nouvelle de participation conjointe, et il va y avoir d'autres formules qui seront nouvelles ou encore originales dans un ou deux ans, dépendant des cas qui se trouvent impliqués. C'était en discussion depuis très longtemps et, après discussions, après avoir examiné tous les aspects, on en est venu à cette formule. On peut toujours regarder cela d'un point de vue négatif et chercher à voir ce qui aurait pu se faire ou quels ont été les changements. Mais nous considérons, après avoir examiné cela très sérieusement, que, pour le gouvernement du Québec, c'est une meilleure formule que celle qui existait auparavant, car on était obligé d'assumer des pertes, sans savoir ce que cela aurait donné comme pertes. Alors que, maintenant, on garantit un emprunt et, si cela ne va pas, on le saisit, cela tombe entre nos mains et on peut le vendre à une autre entreprise parce qu'on est créancier hypothécaire, le gouvernement du Québec. Je pense que c'est une formule plus avantageuse pour le Québec.

JOURNALISTE: M. Marchand, vous aviez déclaré publiquement que vous aviez confié...

M. MARCHAND: Je ne comprends pas, excusez-moi.

l'étude du dossier à M. Turner après, en avoir terminé l'étude vous-même. Est-ce que ce n'est pas un fait également que M, Turner ait refusé d'endosser les études?

M. MARCHAND: Non, M. Turner ne l'a pas refusé. Il n'a pas eu l'occasion de le refuser.

UN JOURNALISTE: J'aurais une question à poser à M. Morasse. Finalement, quand le projet de Cabano, la cartonnerie comme telle pourra-t-elle produire et à quel réservoir forestier pourra-t-elle s'approvisionner?

M. MORASSE: Je suis bien heureux, premièrement, d'assister à la conférence de presse, constater comme tout le monde l'effort des deux gouvernements. Tout le monde est conscient aussi qu'aujourd'hui, nous avons un communiqué de presse très officiel. Tout le monde est présent, témoin de cela. Mais vous savez sans doute qu'il y a d'autres négociations qui vont se faire à l'intérieur des ministères pour concrétiser sur papier ces ententes, ce qui va prendre nécessairement quelque temps, quelques mois sûrement. À

partir de ça, il y aura un cheminement qui s'établira pour finaliser de façon précise les objectifs qu'on s'est fixés. Il y aura d'autres négociations qui vont s'effectuer en Europe pour déterminer de façon spécifique les ententes formelles, etc. Et cela peut prendre de deux à cinq mois. Et on est intéressée à ce que cela aille le plus vite possible. D'un autre côté, au niveau du potentiel forestier, je pense que le ministère des Terres et forêts est ici. Cela a été dit publiquement. Il y a eu des rapports de firmes spécialisées dans ce domaine qui disent qu'il y a des possibilités dans la région pour exploiter au-delà de 22 500 cordes de bois feuillu annuellement, autant sur les terrains privés que les terrains publics, et les terrains privés, vous savez qu'un projet de telle envergure, cela suppose un engagement. De la part on a des idées sur la question mais tout va dépendre de la négociation et du cheminement qui va se faire...

M. MORIN: Seulement, quelles sont vos idées?

M. MORASSE: À partir d'aujourd'hui, c'est évident qu'on sera plus certain et les négociations vont peut-être se faire plus rondement du fait qu'on sait exactement de quelle façon les deux gouvernements s'y intéressent et s'y impliquent.

M. PICARD; Mais si je comprends bien ce que vous venez de dire, M. Morasse, ce qu'on doit comprendre, ce qu'on fait ici, aujourd'hui, c'est une déclaration d'intention des gouvernements. Vous n'avez pas en main un papier officiel signé de la part des deux des propriétaires privés, des privés dans la région, disons C'est quand même un paquet de producteurs de bois, au-delà de 4 000 à 5 000 propriétaires dans un rayon de soixante à soixante-dix milles de Cabano. Des gens qui est impliqué dans le projet et qui vont avoir nécessairement à alimenter pour une bonne partie, beaucoup de monde. Mais de façon précise, près de 80 %, cette usine. Alors, cela touche. vous dire demain matin quand l'usine va commencer à opérer, gouvernements qui vous garantit ce qui est écrit là-dedans.

M. MORASSE: Écoutez, cela peut être interprété de différentes façons. Nous, on sait avons qu'au niveau des gouvernements, nous/été avisés avant aujourd'hui, des discussions et des négociations des deux gouvernements mais évidemment, on a déjà des documents des gouvernements qui nous prouvent qu'effectivement, c'est ce qui va se passer.

M. BOURASSA: On peut faire une autre conférence de presse à la signature des papiers, mais, vous allez nous accuser d'exploiter la chose.

M. PICARD: M. Bourassa, je voudrais ...

M. GUAY: Est-ce qu'il y a quelque chose là-dessus que le gouvernement québécois a donné au projet et qui détermine finalement l'appui que le gouvernement fédéral a donné?

M. BOURASSA:] Vous me posez la question, M. Guay?

M. GUAY: A M. Marchand.

M. MARCHAND: Voulez-vous répéter votre question?

M. GUAY: Jusqu'à quel point l'appui que le gouvernement québécois a finalement pu donné au projet a-t-il/déterminer ou obliger le gouvernement fédéral à embarquer? simple. Vous pourrez le discuter, l'interpréter comme vous le voudrez. C'est que dans la première formule que nous avons trouvée, le gouvernement provincial assumait ou garantissait les pertes de l'entreprise.

M. MARCHAND: N'essayez pas de chercher des bêtes noires. Le problème est très Et puis nous autres, nous donnions 5 200 000 \$ en octroi plus 2 000 000 \$ et quelque chose, en tout cas, ça faisait 80 00 000 \$. Quand on a regardé ça, on a trouvé que ce n'était pas la meilleure formule. La meilleure formule, c'était sans doute que l'entreprise garde sa responsabilité, c'est-à-dire que s'il y avait des pertes, que l'entreprise les subisse ne les pertes et que personne/dise: Nous autres, on fera n'importe quoi, on est sûr que le gouvernement provincial va assumer les pertes. On ne trouvait pas que c'était une bonne formule. De ça je ne blâme pas le gouvernement provincial. Je dis: C'est moi qui ai fait la suggestion, un moment donné, je l'ai faite chez le ministre de l'Industrie et du Commerce, d'ailleurs, chez lui personnellement. C'est moi, qui ai fait ça. Puis en discutant avec les gens chez nous, ils ont dit: Écoutez, enfin, je pense que vous avez fait une erreur, ce serait peut-être mieux de s'orienter autrement. Là, on est revenu avec une autre formule. On a dit d'accord, on serait peut-être mieux que le gouvernement provincial assume, la garantie des prêts et que nous autres, on augmente notre octroi, parce que nous autres, notre hypothèse, c'est qu'à ce niveau-là ce n'était pas rentable la cartonnerie. Alors, si on augmentait notre contribution, elle devenait, à notre avis, plus rentable. Alors, c'est comme ça qu'on est arrivé à cette formule la, qui est une formule de compromis. C'est aussi simple que ça.

M. GUAY: Dans la première formule, la deuxième subvention c'était à quel titre, ça?

M. MARCHAND: Pardon?

M. GUAY: Vous avez dit que vous étiez prêts à donner un octroi de 5 200 000 \$ dans la première formule, plus 2 000 000 \$ quelque chose.

M. MARCHAND: L'autre, à quel titre? Simplement, parce que c'était Cabano, puis qu'il y a du chômage là et on essaie d'aider les gens de Cabano. C'est la seule raison.

M. GUAY: Vous étiez prêts à dépasser votre norme.

M. MARCHAND: On était prêt, puis là on le dépasse plus encore.

M. GUAY: Puis là, vous le dépassez par FODER. M. MARCHAND: Encore plus. Cela fait 4 500 000 \$ en plus de l'octroi normal qu'on doit donner.

UN JOURNALISTE: M. Marchand, pourriez-vous m'expliquez clairement comment cela se fait que le fédéral juge préférable ou juge plus rentable d'augmenter un don plutôt que de garantir un prêt?

M. MARCHAND: Pourquoi? Enfin, pour ceux qui connaissent ça, moi je ne suis pas un spécialiste là-dedans ...

JOURNALISTE: Moi non plus.

M. MARCHAND: Non? Alors on est tous les deux sur le même pied pour la première fois. Alors, il paraît que si nous augmentons l'octroi, ça aide l'entreprise, ça la rend plus rentable. C'est-à-dire que l'argent qu'on ne donnerait pas, si on restait à 5 200 000 \$, la différence entre 5 200 000 \$ et 10 000 000 \$, bien ça, il y a quelqu'un qui va être obligé de l'emprunter, il y a quelqu'un qui va payer des intérêts dessus. Cela rend l'entreprise moins rentable. Alors, en augmentant la partie octroi, c'est-à-dire l'argent qu'on donne sans que l'entreprise ait à payer de l'intérêt dessus, cela rend l'entreprise, plus viable. C'est tout. Moi, ils m'ont expliqué

M. PICARD: J'aurais une question à M. Bourassa; elle se divise en trois. Est-ce que c'est la Société de développement industriel qui va être responsable de ça, pour le compte du gouvernement du Québec? Est-ce que c'est la première fois que la Société de développement industriel garantit un prêt pour un montant aussi élevé? Ma troisième question est ce que vous allez avoir des contrôles spéciaux, au niveau du conseil d'administration de l'entreprise ça, j'ai compris ça ou au niveau – moi non plus, je ne connais pas ça bien bien – mais en quelque façon dont les choses vont se dérouler là? Est-ce que à ce niveau-là?

M. BOURASSA: C'est la première fois pour la SDI, pour répondre à votre deuxième question. Pour la participation, c'est divisé entre la SDI, Rexfor et les gens de la région où et des souscripteurs privés. Alors il y a une partie à titre d'actionnaire, la SDI va avoir certainement une surveillance à faire et à titre de créancier hypothécaire également. Les droits qui sont ceux des actionnaires et des créanciers hypothécaires et les droits qui sont conférés par la loi à la SDI vont nous permettre d'exercer des contrôles dont vous parlez.

M. PICARD: C'est la première fois qu'il y a une garantie de prêt aussi élevée?

M. BOURASSA: Oui. Il faut dire que la SDI est en existence depuis... dit en premier lieu, et ça c'est très important, si jamais tout ça, disons que ça ne finit pas aussi bien qu'on l'espère tout le monde, c'est que la province de Québec finira par en être propriétaire.

D'accord? S'il y en a qui comprennent quelque chose là...

M. BOURASSA: On est à la fois créancier hypothécaire et actionnaire important.

M. MARCHAND: C'est cela.

M. BOURASSA: Alors, je pense qu'on ne peut pas être mieux protégé qu'on l'est. C'est pour ça que j'ai dit que la formule...

M. MARCHAND: Ce ne sera même pas le fédéral.

M. BOURASSA: ... la formule que nous annonçons aujourd'hui nous paraît préférable quant à nous à la formule qui pouvait exister. Je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas eu lieu d'améliorer une formule qui existait il y a trois ou quatre mois.

M. GUAY: J'aimerais poser une question à M. Massé, Si je comprends bien, il y a uniquement 700 000 \$ souscrits à l'heure actuelle sur les 2 500 000 \$?

M. BOURASSA: C'est Rexfor qui va participer pour 1 800 000 \$ pour compléter.

M. MORASSE: C'est une avance.

M. GUAY: Ah! C'est une avance. Les 1 800 000 \$ sont compris dans les 2 500 000 \$.

M. BOURASSA: C'est ça, exactement.

M. MORASSE: Exactement.

JOURNALISTE: Dans quel budget va-t-on aller chercher les 47 000 000 \$ à l'intérieur de l'entente pour les donner à Cabano?

M. QUENNEVILLE: Actuellement, ça n'a pas, encore été précisé, mais je peux vous dire que, définitivement, d'ici quelques jours; on verra, à l'intérieur des budgets de l'entente fédérale-provinciale, à trouver sûrement les fonds nécessaires. Ce n'est pas encore déterminé.

M. MARCHAND: J'aurais une réponse à formuler. Il y a quelqu'un qui m'a parlé journalistes qui ont communiqué avec le parti, dont le journal Le Soleil, pour savoir quel était mon agenda d'ici quelque temps. On a mentionné qu'il y avait cette conférence de presse. Est-ce que c'est ça que vous appelez une convocation?

M. GUAY: M, Marchand, ce qu'on appelle une convocation, c'est une qui est arrivée sur l'agence Telbec hier.

M. MARCHAND: Ah bon; C'est ça que j'ai ici.

M. PICARD: Je peux bien vous le lire, M. Marchand. Cela ve peut-être dissiper des doutes.

M. MARCHAND: Envoyez donc.

M. PICARD: C'est marqué: L'honorable Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, et le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, vous convoquent à une conférence de presse qu'ils donneront demain. bla bla bla... à la salle de conférence de presse de l'Hôtel du gouvernement à Québec. Le sujet de la conférence de presse sera la cartonnerie de Cabano. Je pense que c'est une convocation en bonne et due forme. L'entête est de Normand Jutras, directeur de l'information, parti libéral du Québec.

M. MARCHAND: C'est une demande d'information ça d'accord. Je n'aime pas bien ça moi, non plus d'ailleurs. Ils n'ont pas besoin de ça; d'ailleurs, ça ne donne rien. Je l'aurais faite quand même la conférence de presse. Disons que ce n'est pas bien grave mais

seulement, comme vous y attachez beaucoup d'importance, plus qu'à l'affaire de Cabano de l'affaire du parti libéral, ça m'énerve un petit peu. On me dit ici qu'il y a plusieurs

M. MORASSE: Exactement.

M. GUAY: Est ce qu'il y a une date finale pour cette souscription-là?

M. MORASSE Disons qu'il y a certainement des 'échéances qui vont être fixées mais dans la campagne que nous avons faite au niveau de la région, parce qu'il y a quand même 5 000 personnes qui ont souscrit dans la campagne d'investissement, il avait été entendu avec le ministre des Terres et Forêts, en principe, que si demain matin on avait besoin de cet argent-là pour combler les 2 500 000 \$ de la population, il y avait une entente de principe avec le ministère des Terres et Forêts qui pouvait temporairement, sous forme d'actions ou de prêts, garantir la participation de 2 500 000 \$, et de la population et de la Société populaire. Effectivement, nous sommes en négociation depuis quelque temps avec le ministère, nous avons des accords de principe là-dessus et cette participation du ministère des Terres et Forêts sera certainement rachetable à un moment donné si, quand l'usine va commencer à opérer, on n'a pas atteint nos 2 500 000 \$.

M. GUAY: Est-ce que, vous ne craignez pas que, après l'annonce des subventions par le gouvernement et après la garantie du ministère des Terres et Forêts de venir combler le manque entre les 2 500 000 \$ et les 500 000 \$ ; est ce que vous ne craignez pas que l'ardeur populaire baisse un peu, que la souscription soit plus longue â..

M. MORASSE: Je peux vous dire aujourd'hui, j'en profite, que malgré certains problèmes ou délais survenus dans le projet depuis un bout de temps, on reçoit quand même des participations de la part de la population. Il y a quand même des gens qui ont continué à participer et après cette déclaration-là, et en accord avec les deux gouvernements, nous allons relancer cette campagne de financement populaire dans la province de Québec, comme on l'a fait depuis un an. Et les objectifs seront plus faciles à atteindre quand on va savoir exactement, comme on le sait aujourd'hui, de quelle façon les deux gouvernements participent dans le projet. Cela va donner confiance à toute la population.

M. GUAY: M. Bourassa, cette garantie du ministère des Terres et Forêts est à quel titre?

M. BOURASSA: Vous voulez dire Rexfor ou la SDI.

M. GUAY: M. Morasse vient de dire que le ministère des Terres et Forêts s'était engagé à garantir la subvention de la population si elle ne rentre pas à temps.

M. MORASSE: Pas la subvention, la participation' de la population.

M. GUAY: La participation, le capital-actions?

M. BOURASSA: Est ce qu'il y a d'autres questions?

M. De BANNF; Oui.

M. BOURASSA: Un député de la région que, je n'ai pas besoin de présenter.

M. De BANNE : Merci, M. le premier ministre. Comme député de la région. Seulement, je ne trouve pas ça utile. Du Bas du fleuve, je veux vous dire que, pour moi, c'est l'un des plus beaux jours que j'ai vécus depuis que je suis député. Parce que ce que les gens de Cabano ont commencé il y a déjà un peu plus de deux ans, c'était une bataille absolument surhumaine et je ne vous cacherai pas que pour un, j'ai souvent hésité, j'ai souvent douté que ça allait réussir.

Parce que plus je travaillais avec la population de la région, plus je me rendais compte combien ce problème était hors de proportion avec ce qui, à première vue, en rassemblant nos forces, pouvait nous donner des chances de succès, d'aboutir. Voir la population de tout le Bas du fleuve participer à cet effort absolument gigantesque; il y a eu au-delà de 300 à 400 réunions publiques dans le bas du fleuve; il y a eu des démarches à Ottawa qu'il serait impossible de compter. Pour moi, je crois que la population, le petit peuple, est maintenant conscient de sa force.

Je voudrais mentionner – même s'il s'agit de campagne électorale, vous avez raison d'être sceptique – qu'à côté de cet effort absolument gigantesque de la population, il y a eu, du côté fédéral, où j'étais plus familier, le travail extraordinaire accompli par mon collègue, Rosaire Gendron, et par le ministre de l'Expansion économique régionale. Vous êtes assez bien informés pour savoir qu'un nombre incalculable de raisons ont été données pour que M. Marchand dise non. N'eût été sa détermination d'aller de l'avant avec le projet, jamais il n'aurait vu le jour.

Moi, j'ai participé depuis des mois à cette opération. Je peux vous dire que ces deux facteurs, le courage extraordinaire de la population, – elle ne s'est jamais découragée alors que moi même, souvent, j'étais sur le point de leur dire de lâcher leur courage de toujours se tenir debout et d'avancer; d'un autre, côté, M. Marchand a réussi à battre toutes les raisons qu'on pouvait lui apporter. C'étaient des raisons très rationnelles qu'on pouvait lui apporter parce que ce projet, au point de vue économique comme tel n'est pas ce qu'il y a de plus « hot », s'il y avait une souscription publique, sur la bourse, imais toutes les considérations qu'il a données à côté et le courage de la population, le contexte social, c'est tout ça qui a joué. Pour moi, je crois que le petit peuple va être conscient de sa force et j'espère que ce qui est arrivé ô Cabano va être un exemple pour tous les coins de la province. Je tiens à remercier en terminant mon collègue, M. Rosaire Gendron, qui m'a associé à l'honneur de travailler avec lui dans ce projet.

M. GUAY: Vous parlez du grand nombre de raisons, est ce que vous voulez parler de pressions qui auraient été faites?

M. DE BANE: Non. C'est que les fonctionnaires ont été très francs avec nous. Pour ma part, j'ai eu quinze motifs sérieux pour lesquels le projet devait être rejeté en l'analysant uniquement au point de vue économique. M. Marchand, à un moment donné, nous a dit: « Sur les dizaines et dizaines d'objections qu'on a au projet, disons que je vais en retenir rien qu'une ou deux parce que je ne suis pas intéressé, avec raison, à partir un projet qui va avorter dans un an ou deux. » Il a fini par doubler, à toutes fins pratiques, je ne suis pas un comptable la subvention dont on a toujours parlé. Les fonctionnaires avec qui j'ai travaillé, je tiens à dire

qu'ils étaient d'une honnêteté et d'une bonne foi absolument à toute épreuve, parce qu'ils travaillaient suivant une certaine logique. Il y a au-delà de 3 000 projets qui sont présentés au ministère et ils sont les 3 000 étudiés suivant une certaine logique, On leur demandait d'étudier ce projet suivant des nouveaux critères.

Personnellement, je ne vois aucune malversation, aucune mauvaise intention par ces hésitations qu'on avait eues sur le projet. Évidemment, je me réjouis beaucoup que le cartel des grandes compagnies qui, dans un pays libre comme le nôtre, a le droit de faire des pressions comme chacun d'entre nous a fait des pressions. /parce que la population s'est affirmée et est restée debout, parce qu'on avait un ministre qui s'est tenu debout et que cela/l'impressionne pas une miette, ce genre de pressions, enfin, après deux ans et demi de luttes, je/disais que je me doutais que cela allait finir par réussir, pour moi, c'est l'un des plus beaux jours pour la Gaspésie. C'est malheureux que cela arrive en campagne électorale. Je sais bien que vous ne me croirez pas si je vous dis que c'est une pure coïncidence.

M. GUAY: M. De Bané, est ce que vous êtes en train de nous dire que les fonctionnaires de l'Expansion n'étaient pas d'accord avec le projet? Les quinze motifs sérieux d'être contre venaient des fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique?

M. DE BANE: Ce sont eux-mêmes qui m'ont fait une série de quinze... Moi-même j'ai rédigé un mémoire de trente pages pour répondre à chacun de ces arguments là et c'étaient ne tous des arguments sérieux. Jamais je/jetterai la pierre à la bonne foi et à l'honnêteté des fonctionnaires, ni à Québec ni à Ottawa, là-dessus.

M. GUAY: Vous reconnaissez qu'il y a eu des pressions de la part du cartel.

M. DE BANE: Bien sûr qu'il y en a eu.

UNE VOIX: Afin de lui donner son titre,

UNE VOIX: Il y a des choses que vous avez vues quelque part et il y a des choses que vous innovez.

M. MARCHAND: C'est la première fois que je vois cela en politique. Cela n'a jamais été. C'est la première fois. C'est vraiment une révélation. Je ferais le titre avec cela.: J'ai dit qu'il y a des pressions tout le temps. Moi, je n'en ai jamais eu sur moi. Maintenant, qu'on essaie, cela ne me scandalisera pas plus que cela. J'ai des pressions des syndicats, des journalistes mêmes qui font des pressions indirectement et qui font des gros titres pour faire des pressions, alors, Cabano ne marche pas à cause de l'industrie du papier, l'industrie du papier qui fait des pressions, le gouvernement provincial qui fait des pressions, la municipalité qui fait des pressions, la compagnie des pâtes et papiers qui fait des pressions, des avocats qui sont mêlés là-dedans, c'est plein de pressions. Alors, qu'est-ce que vous voulez? Et je ne connais pas de gouvernement où il n'y a pas de pressions. Il s'agit de savoir à quelles pressions nous obéissons ou lesquelles nous servons. Peut-être qu'on n'en accepte aucune.

M. PICARD: Sur ce sujet la M. Marchand...

M. MARCHAND: Oui. Parlons-en des pressions.

M. PICARD: Si nous insistons là-dessus, c'est peut-être parce que vous avez dit publiquement à Cabano que si, un jour, vous avez la preuve que les cartels des pâtes et papiers faisaient une seule pression sur votre ministère vous donner le projet. ce serait une raison suffisante pour n'ai

M. MARCHAND: Pardon? Vraiment, entre nous, vous imuvez dire n'importe quoi, mais je jamais dit cela. Je regrette, jamais/ n'ai dit cela. Voyons, parce qu'ils vont faire des pressions? Cela va faire. Des pressions, j'en ai â la journée, des pressions. Tous les gars qui veulent des octrois font des pressions. Qu'est-ce que c'est cette histoire-là? Les syndicats font des pressions, la centrale syndicale dit non, ne donnez pas à l'industrie du papier et le syndicat local, vient et dit: donnez-y donc lorsqu'on voudra avoir des jobs. Des pressions, il y en a tout le temps. Qu'est ce que c'est cela? Pourquoi vous vous étonnez qu'il y ait des pressions? M. Guay, vous le savez qu'il y a des pressions?

M. GUAY: J'ai une autre question à poser sur un autre sujet, un autre ordre d'idées.

M. MARCHAND: Changeons de sujet. Vous dites que la production de la cartonnerie aucun effet sur la production des autres cartonneries canadiennes. Cela a été étudié et vous êtes sûr qu'il n'y aura pas d'autres...

M. BOURASSA: Vous avez lu le communiqué?

M. MARCHAND: Dans mon communiqué, disons que l'Association, l'A.P.P.Q...,je ne le sais pas par cœur, ils ont produit des engagements. Il y a deux compagnies européennes qui s'engagent d'absorber la production de Cabano, une partie je pense, les deux tiers, il y a ensuite une compagnie ici, nord-américaine, qui dit qu'elle va écouler le reste de la production de la cartonnerie de Cabano sans nuire à la productions actuelle des cartonneries canadiennes. Alors, c'est pour cela que nous disons que le marché ne vient pas en \_ concurrence avec les compagnies qui existent présentement au Canada.

M. GUAY: C'était une des principales objections quand même...

M. MARCHAND: C'était une objection extrêmement sérieuse, parce que créer des « jobs » à Cabano et faire sacrer les gars de Matane dehors, cela ne m'intéresse pas.

M. GUAY: J'aimerais poser la question à M. GérardD. Levesque. Est-ce que le projet de cartonnerie de Cabano n'allait pas empêcher aussi une expansion d'une compagnie, je pense que c'est la Domtar à East Angus?

M. LEVESQUE: Vous vous référez sans doute à l'autre article de journal...

M. GUAY: Non. Je me réfère à une lettre.

M. LEVESQUE: ...qui était intitulé « Dear Gerard », n'est-ce pas? Que j'ai lu bien amusé d'ailleurs.

M. MARCHAND: Était ce drôle?

M. LEVESQUE: Il était drôle. Il faut dire que je n'ai subi aucune pression pour ajouter au vocabulaire qui est employé aujourd'hui.

M. GUAY: Dans ce cas-là, je fais allusion à une lettre qui vous avait été envoyée par le vice-président de la Domtar, qui a été lue d'abord à un poste de télévision de la région ici.

M. LEVESQUE: Oui. D'accord. Vous l'aviez d'ailleurs citée dans le Journal de Québec.

M. GUAY: Oui, mais qui était sortie dans la région avant et qui est parvenue à la tribune de la presse longtemps après. Mais je prends un point dans la lettre où la région d'East Angus et que c'était de nature à empêcher une certaine région d'East Angus. Est-ce que cela a été vérifiée?

M. LEVESQUE: Personnellement, je n'ai pas de raison de croire que cela affecte pas cette région.

M. MARCHAND: Enfin, il n'y a aucune compagnie canadienne qui nous a indiqué que ce marché qui sera occupé par la cartonnerie de Cabano, ce marché-là, elle avait l'intention ou ils avaient des chances de l'occuper. C'est tout, il n'y en a aucune qui a fait un effort. compagnie Domtar disait que c'était de nature à nuire à un projet qu'elle caressait dans le nombre d'emplois dans ailleurs, quel que soit l'avenir de la cartonnerie de Cabano, je lève mon chapeau devant l'effort qu'ils ont fait pour trouver leur marché. Cela a été vraiment quelque chose dans les trois X, le reste, ce sera le hasard de la vie. Cela peut aller très bien, il peut y avoir des obstacles qu'ils n'ont pas prévus, de bonne foi, mais cela, ils l'ont bien fait. Ils ont trouvé leur marché. Il y a de petites affaires Marginales, on peut discuter. Mais si, demain matin ce marché est bouleversé par, une nouvelle invention ou une nouvelle technique, sans doute qu'ils seront mal pris. Mais dans les conditions actuelles, ils ont bien fait cette partie-là.

M. BOURASSA: Alors, voilà, messieurs, cela fait presque une heure, s'il n'y a pas d'autres questions, nous pourrions passer aux interviews privées. Je voudrais remercier mes collègues, les représentants fédéraux, mes collègues du Cabinet et féliciter chaleureusement et remercier également tous mes hauts fonctionnaires du travail considérable qui a été fait là-dessus, de même que ceux qui ont travaillé au niveau fédéral, et féliciter chaleureusement les gens de la Cartonnerie de la Société populaire et la population pour leur contribution et le travail qu'ils ont fait dans cette réussite. Merci.

M. MARCHAND: Pour: ma part, je Québec, ses hauts fonctionnaires et ses c'était une bonne chose. Par d'aider les gens de Cabano et veux remercier le premier ministre de la province de ministres qui ont fini par nous convaincre que contre, oublions, à ce moment ci, ce qui est passé et essayons de faire en sorte que cette industrie-là soit une industrie prospère. Merci, M. le premier ministre.